



FR0107771

Un bilan des accidents liés à l'utilisation des sources :

50 ans de consultation de radiopathologie à l'Institut Curie

B. Dubray*, F. Brixy, B. Perdereau, S. Helfre, R. Gongora, A. Fourquet, J.-M. Cosset

Centre Henri Becquerel, rue d'Amiens, 76000 Rouen, tél. 02 32 08 22 28, fax 02 32 08 25 04,
email bernard.dubray@rouen.fnclcc.fr

Objectif : les dossiers des patients pris en charge à la consultation de radiopathologie de l'Institut Curie (Paris) ont été analysés de façon rétrospective.

Résultats : six cent quatre vingt seize patients ont été reçus à la suite d'une exposition accidentelle avérée ou suspectée. Ils sont décrits ci-dessous de façon distincte selon leur origine géographique : la plupart (568 patients) venaient de France, 123 de l'étranger.

La grande majorité des patients d'origine française (398 patients, 70 %) avait été exposée sur son lieu de travail, essentiellement en milieu industriel (211 patients) non lié à l'industrie nucléaire (165 patients). Cent trente et un patients provenaient de laboratoires de recherche et 56 de centres de soins médicaux (principalement pour exposition chronique à des rayons X). Les accidents consécutifs à une irradiation thérapeutique (73 patients, 13 %) étaient pour la plupart dus à des erreurs de dosimétrie, de balistique, ou de mise en œuvre des appareils de traitement. Onze patients (2 %) appartenaient à la population générale : leur exposition n'était pas survenue dans un cadre professionnel ou médical. Un dernier groupe de 86 personnes avait consulté pour demander des conseils, pour inquiétude pathologique vis à vis des rayonnements ionisants (« radiophobie »), ou pour des motifs impossibles à établir rétrospectivement. L'incidence de nouveaux consultants est restée stable au cours du temps (entre 10 et 25 par an), la plupart des patients n'ayant pas été irradiée ou ayant reçu des doses faibles. Seul 22 % des patients ont nécessité un traitement, alors que 5 % du groupe d'origine française ont été considérés comme sévèrement exposés.

A l'inverse, la proportion de patients d'origine étrangère ayant nécessité un traitement était plus élevée (35 %), 24 % d'entre eux ayant reçu des doses importantes. Les seuls décès (4 patients) sont survenus dans ce groupe.

Conclusion : les différences observées selon l'origine des patients sont la conséquence de biais de sélection évidents. En ce qui concerne les patients d'origine française, les effectifs rapportés ici peuvent apparaître peu importants compte tenu de la durée d'observation, de la fréquence de l'utilisation des sources de rayonnements ionisants, et du faible pourcentage d'expositions sévères (essentiellement en provenance de l'étranger). Ces effectifs restent cependant trop élevés si l'on considère que la plupart des expositions accidentelles aurait pu être évitée par le respect des règles de base de la radioprotection. Bien que non exhaustive à l'échelon national, cette base de données permet de préciser les causes et les circonstances des expositions accidentelles en France, et de réaliser un retour d'expérience sur le terrain.